

LE JOUR, 1953
29 JUILLET 1953

NOTES SUR UN RAPPORT OPTIMISTE

Dans le rapport de la Banque de la Syrie et du Liban à la dernière Assemblée générale, il y a quelques phrases sur le Liban auxquelles il faut faire un sort heureux.

Tout le document est à lire et la Syrie y a naturellement sa part. On y trouve l'écho d'une sagesse auquel une politique digne de ce nom ne peut qu'être attentive. Nous retiendrons pour notre part, ce matin, ce qui a trait au Liban en fait d'appréciations fondamentales et de directives majeures. Le Gouvernement libanais d'aujourd'hui et celui de demain, la nouvelle Chambre, les organismes officiels et officieux où s'élabore, en matière économique et financière, le destin de la nation, y trouveront la confirmation d'une doctrine de salut et d'une orientation bienfaisante :

« Nous ne voulons pas, dit le Conseil, terminer cette partie de notre rapport sans exprimer de nouveau toute notre foi dans la prospérité et l'avenir du Liban.

« Sa situation géographique incomparable en fait un pays privilégié dans une partie du monde appelée, comme nous l'avons dit plus haut, à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie moderne.

« De tout temps, le Liban a été une place commerciale de premier ordre. Tout indique que, plus que jamais, les Libanais peuvent donner la mesure de leur génie traditionnel et accroître encore leur prospérité.

« Que faut-il pour atteindre ce but ?

« 1°) Tout d'abord, une monnaie saine : elle l'est actuellement et elle le restera si les conditions de couverture fixées par la loi monétaire sont maintenues contre toutes tentations de facilités qui peuvent se présenter, et si l'Etat reste fidèle à la politique de finances saines qui fut la sienne jusqu'ici.

« 2°) Une politique douanière et commerciale consciente de tous les avantages que le Liban peut retirer du transit et de ses échanges commerciaux avec le Proche et le Moyen-Orient.

« 3°) Une fiscalité appropriée, aussi modérée que possible, pour inciter les capitaux nationaux et étrangers à s'investir largement et une économie axée sur des principes de liberté, permettant aux initiatives privées de donner toute leur mesure sans être en butte à des entraves qui ralentissent et découragent l'action.

« Certes, il faut aussi, pour un développement harmonieux de l'économie libanaise et pour le bien-être de la population, mettre en œuvre toutes les ressources du pays. Dans cet ordre d'idées, l'accroissement de la production de l'énergie électrique et le développement de l'irrigation nous paraissent être indispensables pour porter à ses hauts niveaux la production des biens comme des services.

« Tout viendra en son temps si l'on sait se limiter et ne pas se lancer dans des programmes, peut-être séduisants, mais qui dépasseraient les capacités financières actuelles du pays et porteraient atteinte à la stabilité de la monnaie sans laquelle, trop d'expériences l'attestent, il ne peut y avoir ni économie saine, ni progrès social, ni stabilité politique.

« ... Notre souci de la prospérité du Liban n'est pas moindre que celui des Autorités dont la volonté d'action est dans son principe des plus louables. Nous n'insisterons jamais trop cependant sur un point capital. La force économique du Liban vient dans la plus large mesure de la confiance qu'a su mériter sa monnaie et de la tenue remarquable de celle-ci en face tant des devises que de l'or. Le résultat de cette confiance se voit dans l'accroissement des dépôts et dans l'abondance des devises si favorables aux affaires, tandis que la qualité de la couverture est à l'origine du prestige dont bénéficie la monnaie de ce pays de commerce, d'arbitrages et de transit ».

Il y a là, on en conviendra, avec des avis de prudence qui sont le fruit de la science et de l'expérience ensemble, il y a là, disions-nous, de quoi reconforter un peuple.

Mais encore faut-il que ce peuple se défende avec persévérance contre les « tentations de facilité » et qu'il n'accroche pas ses lendemains au mirage ; encore faut-il qu'aux séductions que le diable suscite, il oppose son ferme refus.

Toutes les découvertes du monde ne changent rien aux lois suprêmes du bon sens et aux injonctions de la claire raison. Parce que le Liban vit surtout de l'extérieur, il a besoin d'une monnaie solide et de l'attrait souverain de la stabilité. Il a besoin qu'on lui fasse confiance, qu'on prenne plaisir à y avoir des relations, qu'on l'aime enfin et qu'on aime y vivre.

La sorte d'expérience livresque et illusoire à laquelle nous sommes de temps en temps livrés appelle à une résistance qui est de salut public. On a trop tendance ici, pour protéger un produit, à ignorer les chances collectives d'un peuple. L'issue raisonnable est de protéger spécifiquement tout ce qui mérite d'être protégé et de ne le point faire en contraignant les autres. Et, bien entendu, l'exception confirme la règle.

La note optimiste que donne la Banque de Syrie et du Liban aura, nous l'espérons, une résonance étendue. Elle invite au travail et à l'effort en n'excluant que l'excès et l'abus. C'est notre conviction que l'Etat peut contribuer largement à sortir le Liban de l'espèce de psychose où des paroles et des mesures imprudentes l'ont mis. Tout pâtit chez nous lorsque nos relations avec l'extérieur se restreignent ; quand la peur nous saisit par l'effet de nos règlements et de nos lois.

En même temps qu'avec l'univers, notre commerce est un commerce avec les dieux.